

Étiquette de flux 2016

Cette étiquette de flux permet de connaître l'origine de l'électricité que Scholt Energy Control a livrée en Belgique en 2016. L'étiquette de flux est établie à l'aide des directives qui sont déterminées pour VREG (Flandre), CWaPE (Wallonie) et BRUGEL (Bruxelles).

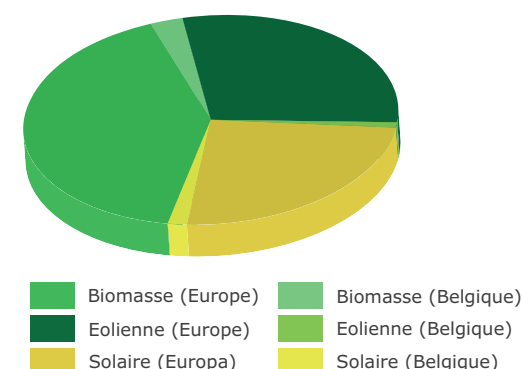
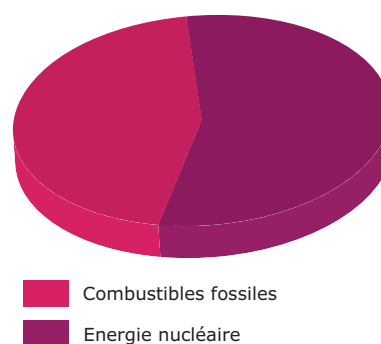
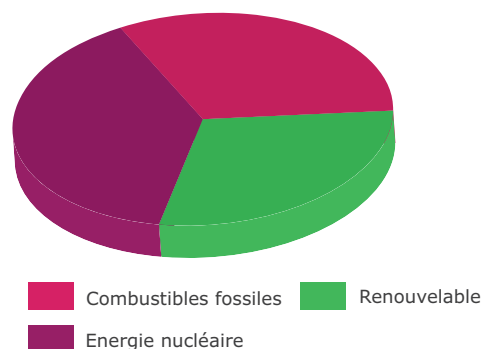
Cette information vous permet de voir comment notre livraison en Belgique est répartie en sources d'énergie conventionnelle et renouvelable. En tant que client de Scholt Energy Control, vous avez

un des produits suivants pour la livraison d'électricité: Prix combiné électricité, Prix flexible électricité, Prix mensuel flexible électricité. Prix annuel flexible électricité. Si vous avez la GarantieVert dans ces produits, regardez dans le tableau « Sources d'énergie renouvelable » pour connaître l'origine de votre électricité. Si vous n'avez pas la Garantie Vert dans ces produits, regardez dans le tableau « Sources d'énergie renouvelable » pour connaître l'origine de votre électricité.

Pour la production de courant vert, Scholt Energy Control utilise des éoliennes et de la biomasse. Pour produire de l'énergie renouvelable,

des garanties d'origine sont émises. Ces certificats sont la preuve que l'énergie est durable et sont contrôlés par les autorités. Scholt Energy Control déclare que toutes les garanties d'origine nécessaires sont présentées conformément aux pourcentages de sources d'énergie renouvelable mentionnée sur cette étiquette de flux.

Scholt Energy Control vise une livraison d'énergie socialement responsable. Nous utilisons autant que possible les sources d'énergie renouvelables. Pour plus d'information sur cette étiquette de flux 2016, vous pouvez toujours prendre contact avec nous.



Courant Total

Sources d'énergie	Flandre	Bruxelles	Wallonie	Belgique
Energie renouvelable	29,0%	0,1%	24,8%	28,6%
Cogénération de qualité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Combustibles fossiles	32,0%	45,0%	33,9%	32,2%
Energie nucléaire	39,0%	54,9%	41,3%	39,2%
Sources inconnues	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total				100%

Sources d'énergie conventionnelles

Sources d'énergie	Flandre	Bruxelles	Wallonie	Belgique
Cogénération de qualité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Combustibles fossiles	45,1%	45,1%	45,1%	45,1%
Energie nucléaire	55,0%	55,0%	55,0%	55,0%
Sources inconnues	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total				100%

Sources d'énergie renouvelables

Sources d'énergie	Flandre	Bruxelles	Wallonie	Belgique
Biomasse (Belgique)	3,0%	0,0%	0,0%	2,9%
Eolienne (Belgique)	0,9%	0,0%	0,0%	0,8%
Solaire (Belgique)	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Biomasse (Europe)	43,7%	0,0%	0,0%	41,2%
Eolienne (Europe)	26,9%	0,0%	64,3%	29,0%
Solaire (Europe)	23,8%	100%	35,7%	24,5%
Total				100%